



**LE DOMAINE
CANIN**



**CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNEL
D'AGENT DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ**

CQP A.P.S

**Formation inscrite au R.N.C.P
(Répertoire national des Certifications Professionnelles)**

**CETTE FORMATION
VOUS PERMETTRA DE DEVENIR
UN VÉRITABLE PROFESSIONNEL
DE LA SÉCURITÉ**



Les objectifs :

L'objectif de cette formation est de pouvoir exercer les activités de sécurité privée régies par le livre VI du code de la sécurité intérieure. Connaître les bases légales et réglementaires de la fonction, accueillir et orienter le public, utiliser les matériels, renseigner les documents, porter secours aux victimes et intervenir sur un début d'incendie : l'agent de prévention et de sécurité exerce ces fonctions dans tout type d'entreprise ou d'organisme privé ou public.

❖ Pré-requis

- Connaissance de la langue française caractérisé » par la compréhension du langage nécessaire à l'exercice d'une activité privée de sécurité, ainsi que par la capacité à effectuer un compte rendu oral et écrit.
- Posséder une autorisation préalable ou provisoire délivrée par le CNAPS (Conseil National des Activités Privées de Sécurité).
- Etre âgé de plus de 18 ans.

Nombre Minimum de stagiaire : 04

Nombre Maximum de stagiaire : 12

Durée : 182 heures

PROGRAMME DE FORMATION

SOCLE DE BASE UV1- MODULE SECOURISME: (14 heures)

□ Module Gestes élémentaires de premiers secours

- Etre capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail
- Etre capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

SOCLE DE BASE UV2 - MODULE ENVIRONNEMENT JURIDIQUE : (16 heures)

□ Module juridique

Environnement juridique de la sécurité privée

- Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure parties législatives et réglementaire.
- Connaître les dispositions utiles du code pénal
- Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées de la branche

SOCLE DE BASE : UV3 - MODULE GESTION DES CONFLITS : (5 heures)

□ Module gestion des conflits

Gestions des risques et des situations conflictuelles

- Etre capable d'analyser les comportements conflictuels
- Etre capable de résoudre un conflit

SOCLE DE BASE : UV4 - MODULE STRATÉGIQUE: (6 heures)

□ Module stratégique

Connaissance de l'outil

- Connaître les outils de transmissions informatiques
- Transmission des consignes et informations

SOCLE DE BASE UV5: MODULE PRÉVENTION DES RISQUES D'INCENDIE : (7HEURES)

□ Module prévention des risques d'incendie

Connaissance des vecteurs d'incendie

- Initiation au risque incendie

SOCLE DE BASE UV6: MODALITES D'APPREHENSION AU COURS DE L'EXERCICE DU METIER: (7HEURES)

Application du code de procédure pénale lors des missions de sécurité et de sûreté

- Application de l'art.73 du code de procédure pénale
- Application de l'art.73 du code de procédure pénale dans le cadre des missions des l'APS.

SOCLE DE BASE : UV7 : - MODULE SENSIBILISATION AUX RISQUES TERRORISTES : (13 heures)

- Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes
- Connaître les niveaux de risque associés au terrorisme
- Connaître les différents matériels des terroristes
- Savoir développer ses réflexes en matière en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes
- Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes
- Savoir entretenir sa culture de la sécurité
- Réagir face à une attaque**
 - Se protéger soi-même
 - Protéger les autres
- Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention
- Sécuriser une zone
- Secourir**
- Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger

SOCLE DE BASE: UV8 - MODULE PROFESSIONNEL (35 heures)

Surveillance et gardiennage

- Appliquer les techniques d'information et de communication
- Savoir transmettre les consignes et les informations
 - Savoir contrôler les accès
- Prendre en compte un poste de contrôle de sécurité
- Ronde de surveillance et systèmes de contrôle des rondes

SOCLE UV9 : MODULE PALPATION DE SÉCURITÉ ET INSPECTION DES BAGAGES (7 HEURES)

Evènementiel

- Effectuer une palpation de sécurité et l'inspection visuelle des bagages

SOCLE DE BASE : UV10 - MODULE SURVEILLANCE PAR MOYENS ÉLECTRONIQUES DE SÉCURITÉ : (7 HEURES)

□ **Module professionnel**

Télesurveillance et vidéo protection

- Systèmes de télesurveillance et de vidéo protection

SOCLE DE BASE : UV11 - MODULE GESTION DES RISQUES: (11 HEURES)

- Maîtriser la gestion des alarmes
 - Protéger le travailleur isolé
- Sensibilisation au risque électrique

SOCLE DE BASE : UV12 - MODULE ÉVÈNEMENTIEL SPÉCIFIQUE

□ **Module technique**

Compétence en évènementiel

- Maîtrise du cadre légal des grands rassemblements et de la problématique de leur sécurisation
 - Identifier les acteurs d'un événement
- Gérer les spécificités du contrôle d'accès et du filtrage lors de grands évènements

SOCLE DE BASE : UV13 - MODULE GESTION DES SITUATIONS CONFLICTUELLES DÉGRADÉES (7 HEURES)

- Développer les capacités d'un agent en vue de faire face aux risques de situations menaçantes

SOCLE DE BASE : UV14 - MODULE INDUSTRIEL SPÉCIFIQUE (7 HEURES)

□ **Module technique**

- Evaluer les risques professionnels
- Situer le risque industriel majeur au sein des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
- Adapter le rôle et les missions de l'agent de sécurité aux particularités d'un site industriel afin de répondre aux exigences spécifiques

Modalité pédagogique :

- Cours théoriques avec méthodes directives et participatives.
- Cas pratiques et mises en situation.
- Support Powerpoint, vidéos, ordinateurs.
- examen d'entraînement.

Les modalités d'évaluation

La délivrance de la certification professionnelle d'agent de sécurité et de prévention se fait avec un examen théorique de type QCU et examen pratique se déroulant devant un jury composé d'un chef d'entreprise, d'un salarié dans le secteur de la sécurité privée et d'une personne neutre à l'organisme bénéficiant d'une expérience reconnue dans la profession d'agent de sécurité.

Cette Certification APS est accompagnée du certificat de sauveteur secourisme au travail (SST).

Frais pédagogiques

Possibilité de prise en charge du coût de la formation en fonction de la situation du stagiaire et du centre de formation (pôle emploi, conseil régional, conseil départemental...)

- CPF (Compte Personnel de Formation)
- OPCA (FAFSEA, OPCALIA, AGEFOS PME)
- Pole Emploi (AIF).
- Région
- Mission Local

Frais liés à la formation

Aucun.

Modalités de rémunération

Selon votre statut (hors convention individuelle) et la réglementation en vigueur, votre rémunération peut être assurée par le Pôle Emploi, l'ASP, les fonds de formations, l'employeur ou tout autre dispositif en vigueur.

Clôture et validation de la formation

La validation de la formation est faite après :

- Réussite du stagiaire aux QCU et à la mise



CENTRE CYNOTECHNIQUE

Date de formation :

Du 08 Janvier 2018 au 16 février 2018

Aéroport Pôle Caraïbes

Zone Nord

97139 LES ABYMES

Infoline : 05 90 21 11 91

formation@domaine-canin.com

PLAN D'ACCES

